

## **Christophe DESMEDT (U2P) et Daniel FUDALA (CGT), élus Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté**

**Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.**

**Christophe DESMEDT (U2P) et Daniel FUDALA (CGT) deviennent respectivement Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté. Ils succèdent à Tony TROUX (CFTC) et Christian CLÉMENCELLE (CPME), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.**

### **Christophe DESMEDT (U2P), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté**



Christophe Desmedt occupe le poste de président de la commission formation pour l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure, ce qui fait de lui un membre de la commission paritaire et national de l'emploi et de la formation professionnelle pour la branche coiffure. En outre, il siège également en section paritaire professionnelle et exerce un autre mandat en tant que membre de la commission formation. L'importance de la formation est ancrée dans son ADN, étant donné qu'il est issu de l'apprentissage. Il a également formé de nombreux apprentis sous différents statuts tels que les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, leur permettant de s'immerger dans le domaine et de découvrir leur futur métier potentiel.

### **Daniel FUDALA (CGT), Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté**

Daniel Fudala a travaillé à EDF, et son parcours professionnel l'a conduit vers une délégation syndicale centrale où sa mission principale était axée sur la formation. Il est devenu président d'une commission formation et a occupé ce poste pendant 15 ans, s'investissant activement dans la promotion de la formation professionnelle au sein de son entreprise. Son mandat actuel le voit occuper le rôle de vice-président au sein de la CPR en Bourgogne-Franche-Comté. Sa vision pour ce mandat est de s'engager pleinement dans tous les sujets qui seront débattus pendant les 4 années à venir, en promouvant avec excellence toutes les missions et projets futurs.



## Composition de la CPR :

**Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer.** Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

*« Je tenais en tant que président de cette CPR à remercier mes prédécesseurs pour le travail accompli ainsi que les équipes d'Opco EP et l'ensemble des administrateurs. Notre objectif sera de garder cette animation dans le cadre du dialogue social pour le bien des salariés, des entreprises et des centres de formation pour développer et être au plus près des attentes de tous ces acteurs. À l'heure de certaines rénovations qu'elles soient en termes de compétences sur des secteurs comme la RSE, nous nous devons d'accompagner au plus près tous les acteurs en termes de formation. »* **Christophe DESMEDT (U2P), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté.**

*« Les priorités il y en a beaucoup dans le cadre de cette mandature. Je pense notamment à l'équité de traitement, faisant en sorte que l'ensemble - que ce soit des salariés, des demandeurs d'emplois, des alternants et apprentis - aient accès à des formations et qu'ils puissent intégrer un emploi satisfaisant au sein de la région. »* **Daniel FUDALA (CGT), Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté.**

### **A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité**

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

**opcoep.fr**

**Présidente : Aline Mougenot**

**Vice-présidente : Céline Schwebel**

**Directeur général : Arnaud Muret**

### **Contacts presse :**

#### **Contact presse Opco EP :**

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - [eloise.dufour@opcoep.fr](mailto:eloise.dufour@opcoep.fr)

#### **Contact presse Agence Diffusis :**

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - [frederic@diffusis.com](mailto:frederic@diffusis.com)